IAMGOLD CORPORATION

TSX: IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE L'ACTUALISATION DE SON ORIENTATION STRATÉGIQUE, L'OPTIMISATION DE L'ÉVENTAIL D'ACTIFS, LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS PRÉLIMINAIRES, LES PRÉVISIONS DE 2022, LA MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DU QUATRIÈME TRIMESTRE À CÔTÉ GOLD ET LA MISE À JOUR CONCERNANT ROSEBEL

Accent stratégique

- Priorité accordée aux actifs ayant les meilleurs rendements et flux de trésorerie net disponible et création de valeur ; commencement d'un processus d'examen pour évaluer les options de Rosebel

Résultats d'exploitation de 2021

- Production d'or attribuable de 601 000 onces située près du haut de la fourchette établie selon les prévisions mises à jour en 2021
- Coûts décaissés[1] devant se situer entre 1 115 $ et 1 150 $ par once vendue, selon les prévisions mises à jour
- CMTI[1] devant se situer entre 1 395 $ et 1 435 $ par once vendue, selon les prévisions mises à jour[2]

Perspectives de 2022

- Production aurifère attribuable devant se situer entre 570 000 et 640 000 onces
- Coûts décaissés entre 1 100 $ et 1 150 $ par once vendue[3] et CMTI entre 1 650 $ et 1 690 $ par once vendue, selon les prévisions

Projet Côté Gold

- Projet réalisé à 43 % et sur la bonne voie pour une production commerciale au deuxième semestre de 2023

Plan minier long terme de Rosebel

- Potentiel de prolonger la durée de vie de la mine ; production devant atteindre plus de 300 000 onces par année, selon les prévisions

Toronto (Ontario), le 12 janvier 2022 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats d'exploitation préliminaires de l'exercice complet et du quatrième trimestre de 2022, les perspectives opérationnelles de 2022, une mise à jour sur la progression du projet Côté Gold (« Côté Gold »), une estimation mise à jour sur les réserves et ressources minérales et un nouveau plan minier à long terme (le « PMLT de 2022 de Rosebel ») pour la mine d'or Rosebel, y compris la fosse satellite Saramacca (collectivement « Rosebel »).

Dans le cadre de la stratégie visant à accorder la priorité à ses actifs à rendement supérieur pour obtenir un flux de trésorerie net disponible le plus élevé possible et créer de la valeur pour les actionnaires tout en se concentrant sur ses principaux territoires d'exploitation, la Société examine son éventail d'actifs. Le principal objectif de cet examen est d'établir l'affectation adéquate des investissements et des ressources parmi les mines existantes de la Société et le projet Côté Gold pour générer le meilleur rendement sur le capital investi tout en faisant progresser Côté Gold vers la production.

« IAMGOLD finit avec un fort trimestre, et la production pour l'exercice a atteint la tranche supérieure des prévisions révisées pendant que nous cherchons à respecter nos engagements », a déclaré Gordon Stothart, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « En ce qui concerne l'avenir, nous nous consacrons entièrement à amener Côté Gold à la production commerciale et nous sommes en voie d'atteindre cet objectif au second semestre de 2023. Du côté opérationnel, nous nous attendons à ce qu'Essakane continue de dégager un bon rendement à la suite d'une production record en 2021, ce qui soutiendra le redressement de Rosebel et l'accroissement à Westwood, qui se poursuit. En même temps, nous continuerons notre examen afin de nous concentrer sur les actifs qui génèrent de la valeur, de maximiser le flux de trésorerie net disponible et de gérer prudemment les investissements d'IAMGOLD en vue d'atteindre notre but de devenir un producteur à marge élevée. »

EXPLOITATIONS

Résultats opérationnels du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2021

En 2021, IAMGOLD a atteint une production aurifère de 601 000 onces, conformément aux prévisions mises à jour, qui étaient situées entre 565 000 et 605 000 onces, y compris les 153 000 onces produites au quatrième trimestre. Les revenus annuels[4] s'élevaient approximativement à 1,2 milliard $ en fonction des ventes d'or attribuables de 590 000 onces. Les revenus au quatrième trimestre se chiffraient à environ 295 millions $, selon des ventes d'or attribuables de 152 000 onces.

Trimestre terminé le 31 décembre 2021		**Essakane**	**Rosebel**	**Westwood**	**Consolidés**	
					4e t. 2021	**3e t. 2021**
Or produit, *attribuable**	koz	98	42	13	153	153
Matériel extrait	kt	15 016	13 788	290		
Stériles extraits	kt	10 903	11 594	-		
Minerai extrait	kt	4 113	2 194	290		
Alimentation à l'usine	kt	3 292	2 449	254		
Teneur d'alimentation à l'usine	g/t	1,13	0,78	1,83		
Récupération d'or	%	91	86	90		
Exercice complet 2021		**Essakane**	**Rosebel**	**Westwood**	**Consolidés**	
					2021	**2020**
Or produit, *attribuable**	koz	412	154	35	601	653
Prévisions de 2021	*koz*	*390 à 400*	*140 à 160*	*35 à 45*	*565 à 605*	
Matériel extrait	kt	60 420	43 138	1 025		
Stériles extraits	kt	44 405	37 163	-		
Minerai extrait	kt	16 015	5 975	1 025		
Alimentation à l'usine	kt	12 948	9 887	965		
Teneur d'alimentation à l'usine	g/t	1,31	0,70	1,24		
Récupération d'or	%	84	85	92		
Coûts décaissés[1]	$/oz				1 115 $ à 1 150 $	988 $
CMTI[1]	$/oz				1 395 $ à 1 435 $	1 232 $

Notes : Les chiffres contenus dans ce document sont susceptibles d'être modifiés.

* Les onces attribuables tiennent compte des participations d'IAMGOLD : Essakane – 90 %; Rosebel (hormis Saramacca) – 95 %, Saramacca – 66.5 %; Westwood – 100 %.

La production aurifère annuelle attribuable à Essakane totalisait 412 000 onces (457 000 onces sur une base à 100 %), soit une production supérieure à la fourchette des prévisions mises à jour entre 390 000 et 400 000 onces, car la mine a continué de tirer profit du projet de désengorgement de l'usine réalisé plus tôt dans l'année. Au quatrième trimestre, la production attribuable se chiffrait à 98 000 onces par suite d'une alimentation à l'usine record de 3,3 millions de tonnes à une teneur traitée de 1,13 gramme par tonne d'or (g Au/t) et d'une meilleure récupération d'or de 91 % puisque les activités minières s'effectuaient dans des zones d'une teneur inférieure en graphite.

La production aurifère annuelle attribuable à Rosebel totalisait 154 000 onces (188 000 onces sur une base à 100 %), soit dans le haut de la fourchette des prévisions mises à jour d'entre 140 000 et 160 000 onces. Au quatrième trimestre, la production attribuable atteignait 42 000 onces en fonction d'une alimentation totale à l'usine de 2,4 tonnes à une teneur traitée moyenne de 0,78 g Au/t et d'une récupération moyenne de 86 %. Les fosses de Rosebel ont contribué 1,16 million de tonnes de minerai aux activités minières à un ratio de découverture (stériles : minerai) de 8:1, et Saramacca a procuré 1,03 million de tonnes de minerai à un ratio de découverture (stériles : minerai) de 2:1. Les améliorations de l'efficacité du circuit d'absorption/désorption du charbon ont été achevées à la fin du quatrième trimestre, et d'autres améliorations dans le soutirage de l'or dans le circuit sont prévues au premier trimestre de 2022.

La production aurifère annuelle à Westwood s'élevait à 35 000 onces, soit au bas de la fourchette des prévisions mises à jour se situant entre 35 000 et 45 000 onces à la suite du redémarrage des activités souterraines en juin 2021. Au quatrième trimestre, l'exploitation a produit 13 000 onces grâce à l'accroissement de la production de minerai sous terre et a obtenu une teneur traitée supérieure de 1,83 g Au/t. L'alimentation à l'usine totalisait 254 000 tonnes et la récupération d'or totalisait 90 %. Même si la productivité minière souterraine s'améliore, le rythme de l'accroissement des activités demeure modéré, puisque la Société accorde la priorité à la sécurité avant tout et continue de mettre en

place de mesures d'amélioration du soutènement et autres mesures de sécurité, auxquelles s'ajoutent les pressions continues associées au manque général de main-d'œuvre dans la région.

Les coûts décaissés consolidés de la Société et les CMTI consolidés pour ces trois mines devraient se situer respectivement entre 1 115 $ et 1 150 $ par once vendue et entre 1 395 $ et 1 435 $ par once vendue, selon les prévisions mises à jour, à l'exclusion de l'incidence des ajustements de la valeur de réalisation nette potentielle sur les empilements à long terme. Les empilements à long terme comprennent des coûts historiques en lien avec le minerai extrait à des périodes antérieures et ils ne devraient pas être traités en 2022. Les coûts en immobilisations en 2021 devraient être conformes aux attentes, notamment les dépenses préliminaires de Côté Gold estimées à 147 millions $ au quatrième trimestre qui se comparent favorablement aux prévisions estimées à 150 millions $.

IAMGOLD a terminé l'exercice 2021 en ayant environ 545 millions $ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, 42 millions $ en trésorerie affectée et 8 millions $ en placements à court terme et la facilité de crédit comportait 498 millions $ inutilisés.

Notre réponse à la COVID-19

La pandémie mondiale de la COVID-19 continue d'évoluer. Malgré les vastes programmes de vaccination de masse qui cherchent à limiter l'incidence du virus dans de nombreux pays, dont le Canada et le Suriname, l'émergence de nouveaux variants, comme le nouveau variant Omicron, a provoqué une nouvelle augmentation rapide des taux d'infection dans le monde. La Société continue de surveiller étroitement cette évolution et de prendre les mesures nécessaires pour gérer les effets de la pandémie de la COVID-19 sur son personnel, ses activités d'exploitation, ses projets de construction et de mise valeur et ses activités d'exploration. Les protocoles précédemment mis en œuvre restent en place sur nos sites et sont revus en permanence pour s'adapter à l'évolution de la situation.

Prévisions de 2022

Les prévisions opérationnelles d'IAMGOLD de 2022 sont établies comme suit :

- La production aurifère attribuable devrait se situer entre 570 000 et 640 000 onces ;
- Les coûts décaissés[1] devraient se situer entre 1 100 $ et 1 150 $ par once ;

  Les CMTI[1] devraient se situer entre 1 650 $ et 1 690 $ par once vendue. Les coûts en immobilisations de maintien ont augmenté en raison d'une plus forte proportion de frais de découverture qui ont été classés en tant que coûts en immobilisations de maintien en raison des secteurs particuliers dans lesquels s'effectue l'extraction et du stade de vie de la mine pour s'aligner aux directives du World Gold Council ;
- Les coûts en immobilisations de maintien[1] devraient se situer à 310 millions $ (± 5 %) dont la majorité est associée aux frais de découverture capitalisés et au développement souterrain ;
- Les coûts en immobilisations devraient se situer entre 590 et 620 millions $ à Côté Gold ;
- Les autres coûts en immobilisations d'expansion[1] (excluant Côté Gold) devraient se situer à environ 70 millions $ (± 5 %), y compris environ 20 millions $ au projet Boto ;
- Les dépenses de prospection, y compris les programmes primaires et à proximité des mines, devraient se situer à environ 35 millions $.

Prévisions opérationnelles		**Consolidés**	**Essakane**	**Rosebel**	**Westwood**	**Côté Gold**	**Boto**
Production d'or, *attribuable**	*koz*	570 à 640	360 à 385	155 à 180	55 à 75		
Coûts décaissés[1]	*$/oz*	1 100 à 1 150					
CMTI[1,2]	*$/oz*	1 650 à 1 690					
Coûts en immobilisations de maintien[1] (± 5 %), y compris la découverture incorporée	*M$*	310	165	105	40		
Coûts en immobilisations[1] d'expansion* (± 5 %)	*M$*	660 à 690	5	35	10	590 à 620	20

Notes : Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Les prévisions de 2022 reposent sur les hypothèses de l'exercice complet suivantes : un taux de change $ US/$ CA de 1,25 (les coûts en immobilisations de 2022 pour Côté Gold reposent sur un taux de change $ US/$ CA de 1,30), un taux de change EUR/$ US de 1,20 et un prix moyen du pétrole brut de 70 $ le baril.

*Les onces attribuables et les coûts en immobilisations tiennent compte des participations d'IAMGOLD : Essakane – 90 %; Rosebel (hormis Saramacca) – 95 % ; Saramacca – 66,5 % ; Westwood – 100 %. La Société détient 64,75 % de Côté Gold et prend en charge 70 % des coûts en immobilisations de la coentreprise Côté Gold.

En 2022, la production aurifère attribuable d'Essakane devrait atteindre entre 360 000 et 385 000 onces et devrait être relativement stable au cours de l'année puisque les teneurs prévues seront normalisées près des teneurs des réserves qui seront légèrement contrebalancées par une plus forte récupération attribuable au contenu inférieur en graphite prévu. Les coûts décaissés devraient augmenter légèrement en raison des pressions accrues sur les coûts et les mesures de sûreté additionnelles. La hausse des CMTI tient compte de l'augmentation des coûts d'exploitation ainsi que l'accroissement des coûts en immobilisations de maintien et de la découverture incorporée. Les coûts en immobilisations de maintien de 165 millions $ comprennent des frais de découverture incorporés de 165 millions $, tandis que les coûts en immobilisations d'expansion devraient être réduits en conséquence à environ 5 millions $. Au-delà de 2022, Essakane devrait continuer de produire entre 325 000 onces et 375 000 onces en 2023 et en 2024.

En 2022, la production aurifère attribuable de Rosebel devrait se situer entre 155 000 et 180 000 onces. Cette production devrait être plus élevée au second semestre après la fin de la saison des pluies et en raison d'une plus forte récupération attendue occasionnée par des initiatives continues de remise à neuf au complexe de l'usine. Les coûts en immobilisations de maintien de 105 millions $ comprennent les frais de découverture capitalisés, l'agrandissement du parc à résidus et l'entretien. Les coûts en immobilisations d'expansion de 35 millions $ comprennent l'achèvement d'éléments mineurs liés à Saramacca et des investissements dans l'usine de traitement. Au-delà de 2022, Rosebel devrait produire entre 180 000 et 200 000 d'onces attribuables en 2023 et 2024. La Société a mis à jour l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales et le plan minier à long terme, qui sont détaillés dans la section ci-dessous « Mise à jour sur Rosebel ».

En 2022, la production aurifère du complexe Westwood devrait se situer entre 55 000 et 75 000 onces et suppose le redémarrage sécuritaire de deux zones souterraines additionnelles (zone centrale et zone ouest). Les niveaux de production devraient augmenter chaque trimestre grâce à l'accroissement des activités minières sous terre et des teneurs croissantes provenant de la fosse à ciel ouvert adjacente Grand Duc. Au-delà de 2022, la Société continuera d'évaluer des solutions de rechange stratégiques pour Westwood tout en accroissant les activités minières et le développement et en maintenant les activités mises en œuvre en 2021 pour répondre aux besoins en matière de soutènement. Le développement additionnel et la reprise de l'extraction dans les zones centrale et ouest devraient permettre au complexe Westwood d'augmenter sa production à un niveau se situant entre 90 000 et 100 000 onces par année et, par ricochet, d'améliorer le profil de coûts.

Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2021

IAMGOLD diffusera ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2021 après la fermeture des marchés le mercredi 23 février 2022. Une téléconférence aura lieu le jeudi 24 février 2022 à 8 h 30 (heure de l'Est) au cours de laquelle la direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du quatrième trimestre et de l'exercice 2021.

CÔTÉ GOLD – MISE À JOUR DU QUATRIÈME TRIMESTRE SUR LE PROJET

Activités du projet

En décembre 2021, la Société a annoncé la nomination de Jerzy Orzechowski à titre de directeur administratif de projet pour Côté Gold. M. Orzechowski est un cadre supérieur spécialisé dans le développement, la gestion, l'ingénierie, la construction et la planification stratégique de projets, qui compte 40 ans d'expérience dans diverses stratégies d'exécution de projets (IAC, IAGC, coentreprises, projets de type clé en main) et dans toutes les phases de mise en œuvre et d'exécution de grands projets d'investissement. Sa vaste expérience en projets d'envergure sera inestimable pour faire progresser la construction de Côté Gold et mener celui-ci à la production. L'équipe de la direction du projet se rapportera à M. Orzechowski, et celui-ci se rapportera directement au chef de la direction. M. Orzechowski participera à l'encadrement du projet, qui est assuré par le comité d'examen de Côté Gold du conseil d'administration.

Au 31 décembre 2021, l'ingénierie détaillée atteignait environ 92 %. Les travaux de génie civil et de bétonnage de l'usine sont en grande partie terminés, tandis que les travaux de mécanique, de tuyauterie, d'électricité et d'instrumentation se poursuivront jusqu'au premier trimestre de 2022. Dans l'ensemble, le projet était réalisé à 43 %. Voici une mise à jour sur les activités au projet au quatrième trimestre de 2021 :

Activités du projet	Mise à jour au 4e t. 2021
Santé et sécurité	Le projet a dépassé les 3,4 millions d'heures sans blessure occasionnant une perte de temps. Les programmes de surveillance de la COVID-19, y compris les tests antigènes, les tests PCR et les tests des eaux usées demeurent fermement en place, et la Société continue d'évaluer différents protocoles au site en considération de l'émergence du variant Omicron. Le retour de la main-d'œuvre après la période des fêtes est structuré pour s'ajuster à l'augmentation de personnes et permettre une étroite surveillance des menaces causées par le variant Omicron. On constate des améliorations du taux de vaccination sur le site.
Activités de terrassement	Les activités de terrassement se sont poursuivies et visaient à assurer que les infrastructures importantes de crue pour 2022 sont en place. Les travaux de réalignement des canaux d'eau se sont poursuivis. Les barrages nos 1 et 2 du lac Clam sont maintenant terminés. Les travaux de levage final au barrage sud du nouveau lac ont été achevés avant la fin de l'année. Le barrage nord du nouveau lac progresse bien. L'excavation des barrages de base du parc à résidus a commencé comme prévu au début de décembre.
Activités minières	La prédécouverture des morts-terrains dans la fosse avance et, pendant la période, on a accédé à de la roche fraîche à l'est. Le premier sautage du minerai a eu lieu en octobre 2021 dans le secteur sud de la fosse et les activités d'extraction ont franchi l'élévation 382 dans plusieurs secteurs de la fosse, ce qui correspond à l'atteinte d'une étape importante pour le projet.
Usine de traitement	L'installation de la structure d'acier du bâtiment principal de l'usine a débuté à la mi-octobre. Ces travaux sont principalement achevés, y compris tous les levages critiques, et il reste seulement une portion mineure d'acier de remplissage à installer dans la portion broyage du bâtiment. L'installation des panneaux de revêtement des murs a commencé, et ces travaux étaient réalisés à environ 32 % à la fin du trimestre. La Société demeure sur la bonne voie pour terminer l'enceinte du bâtiment de traitement d'ici la fin du premier trimestre de 2022. Les autres travaux civils associés à l'installation de traitement, y compris le bâtiment du concasseur secondaire (*HPGR*) et le bâtiment du concasseur primaire, ont été achevés. Les ossatures, les goulottes et les soutiens associés à l'alimentateur du concasseur principal sont maintenant arrivés au site. La fabrication des convoyeurs avance bien et ces derniers sont livrés au fur et à mesure que les sections sont réalisées. Les composantes majeures de l'usine à boulets, comme le moteur, les refroidisseurs et les coquilles, progressent bien, et les éléments ont commencé à être expédiés.
Autres activités et chaîne d'approvisionnement	La mise en service du camp permanent est terminée, ce qui porte le nombre total de chambres (y compris celles du camp de construction) à 1 388. Le projet comptait en moyenne 800 travailleurs au site avant la baisse d'activités pendant la période des fêtes. L'usine permanente de traitement de l'eau potable a été mise en service, et le camp devrait être alimenté par le réseau électrique au début de la nouvelle année. Les travaux sur la ligne électrique de 115KV sur 42 kilomètres ont commencé par le déboisement. La livraison des équipements est en cours, et les stocks sur le site continuent d'augmenter. Nous continuons de surveiller de près les risques logistiques mondiaux et, à l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas de répercussions importantes sur le calendrier du projet, malgré les difficultés touchant la chaîne d'approvisionnement, qui pourraient être exacerbées par les incidences de la vague Omicron actuelle.
Permis et développement durable	La Société a obtenu un certain nombre de permis d'exploitation importants pendant le trimestre, notamment l'autorisation environnementale provinciale pour les activités d'exploitation, soit le principal permis restant, ainsi que le permis de prélèvement d'eau et les permis à l'appui de la construction de la ligne de transport d'électricité. Les consultations communautaires et la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages signées avec les partenaires autochtones se poursuivent. Les permis mineurs restants, qui ne sont pas critiques, devraient être reçus pendant le reste du projet.
Préparation opérationnelle	La préparation opérationnelle a continué de progresser, principalement en ce qui concerne la conception de l'organisation, le recrutement et le lancement de programmes de formation, qui devraient s'intensifier au cours du premier trimestre de 2022. Les autres activités clés comprennent les travaux en cours liés à la détermination des besoins en pièces de rechange pour l'équipement critique et les stratégies d'approvisionnement pour les principaux consommables.

Dépenses du projet

À la fin du quatrième trimestre de 2021, 87 % de l'approvisionnement et 79 % des dossiers d'appel d'offres avaient été attribués. La Société a engagé 119 millions $ et a dépensé 147 millions $ en coûts liés au projet (à un taux de change $ US/$ CA moyen enregistré de 1,27, excluant l'incidence des couvertures) au quatrième trimestre de 2021 et a dépensé 412 millions $ (à un taux de change $ US/$ CA moyen enregistré de 1,26) depuis le 1er juillet 2020, y compris les coûts en immobilisations résumés dans le tableau ci-dessous et les coûts du projet autres qu'en immobilisations.

	4e t. 2021	3e t. 2021	2e t. 2021	1er t. 2021	2021	Depuis le 1er juillet 2020
Dépenses* (millions $)	147 $	72 $	90 $	50 $	359 $	412 $

* Les coûts du projet avant le 1er juillet 2020 ne sont pas inclus dans la portion des dépenses totales annoncées par la Société. Les coûts du projet comprennent (i) le minerai extrait enregistré dans les empilements totalisant 1,8 million $ au quatrième trimestre et (ii) certains crédits compensatoires, notamment des gains réalisés sur instruments dérivés de 4,8 millions $ au quatrième trimestre et de 16,2 millions $ pour 2021.

La part des coûts d'achèvement revenant à la Société depuis le 1er janvier 2022 se situe entre 728 et 778 millions $ et ces dépenses devraient être effectuées selon le calendrier suivant : en 2022 – environ entre 590 millions $ et 620 millions $; et en 2023 – environ entre 120 millions $ et 140 millions $. Ces montants sont évalués selon un taux de change $ US/$ CA de 1,30 et tiennent compte des ajustements du fonds de roulement, du calendrier et des prochaines grandes étapes décrites ci-dessous. Par conséquent, ces montants peuvent varier.

Calendrier et prochaines grandes étapes

La construction du projet a commencé au troisième trimestre de 2020, et les travaux majeurs de préparation du site ont commencé au premier trimestre de 2021. Le projet demeure sur la bonne voie pour une production commerciale au deuxième semestre de 2023. Les étapes importantes suivantes doivent encore être réalisées :

- Bâtiment de l'usine de traitement fermé : 1er t. 2022
- Début de l'exploitation minière par l'exploitant : 3e t. 2022
- Phase 1 du parc à résidus : 4e t. 2022
- Disponibilité de la source permanente de courant : 4e t. 2022
- Fin de la mise en service : 3e t. 2023
- Production commerciale : 2e semestre de 2023

Bien qu'à la fin du quatrième trimestre de 2021, le site n'avait pas connu de retard important en raison de la pandémie de la COVID-19, les cas en Ontario et dans les autres provinces ont augmenté rapidement en janvier 2022. Le calendrier et l'échéancier des dépenses à venir ne tiennent pas compte des éventuels retards ou perturbations causés par la pandémie de la COVID-19, y compris les répercussions potentielles sur le calendrier des activités, la disponibilité de la main-d'œuvre, la productivité, la chaîne d'approvisionnement et la logistique.

Autres faits nouveaux survenus au cours du quatrième trimestre de 2021

En octobre 2021, la Société a publié une première estimation des ressources minérales du gisement de Gosselin (sur une base de 100 % en utilisant un prix de l'or de 1 500 $ US par once), soit 124,5 millions de tonnes de ressources indiquées d'une teneur moyenne de 0,84 gramme d'or par tonne pour 3,35 millions d'onces d'or et 72,9 millions de tonnes de ressources présumées d'une teneur moyenne de 0,73 gramme d'or par tonne pour 1,71 million d'onces d'or. Le total de l'or contenu à Côté Gold dans les catégories des ressources mesurées et indiquées est établi à 13,55 millions d'onces, soit une hausse de 33 %, et le total de l'or contenu dans la catégorie des ressources présumées est établi à 5,5 millions d'onces, soit une hausse de 45 %. Le gisement Gosselin a seulement été foré à une profondeur correspondant environ à la moitié de celle du gisement Côté Gold et demeure ouvert en profondeur et latéralement, ce qui démontre le potentiel à long terme à l'échelle du district et le potentiel d'exploration du projet. Veuillez consulter le communiqué de presse de la Société du 18 octobre 2021 pour obtenir davantage de détails.

Images de la construction du projet Côté Gold



Côté Gold – Pose de panneaux de revêtement de l'usine de traitement (janvier 2022)



Côté Gold – Excavation des barrages de base du parc à résidus (janvier 2022)

MISE À JOUR SUR ROSEBEL

La Société présente une estimation actualisée des réserves minérales pour Rosebel (sur une base à 100%) de 3,8 millions d'onces d'or et une estimation actualisée des ressources minérales mesurées et indiquées (sur une base à 100%, y compris les réserves minérales) de 6,3 millions d'onces d'or au 31 décembre 2021. La production devrait s'accélérer et atteindre 300 000 onces estimées par an sur une base à 100 % à compter de 2025 jusqu'à la fin de la vie de la mine, qui est actuellement prévue pour 2033 d'après l'estimation des réserves minérales mise à jour.

Au cours des deux dernières années, Rosebel a dû composer avec certains défis qui ont occasionné des retards touchant les travaux de découverture, les agrandissements stratégiques des fosses, les travaux d'entretien et l'achèvement de l'infrastructure requise à Saramacca. Le plan minier à long terme de 2022 de Rosebel (le « PMLT de 2022 de Rosebel » prévoit un investissement en capital important en 2022 et 2023 pour mettre en œuvre des projets et des initiatives visant à remédier à certains de ces problèmes. En raison de la priorité actuelle de la Société en matière d'allocation de capital, la Société entame un processus de révision stratégique afin d'évaluer les options pour Rosebel.

Le PMLT de 2022 de Rosebel repose sur des estimations des réserves et de ressources minérales mises à jour au 31 décembre 2021 qui sont présentées dans le présent communiqué de presse. Les résultats techniques de Rosebel seront intégrés dans un nouveau rapport technique intitulé « Rapport technique sur la mine d'or Rosebel, au Suriname » (le « Rapport technique de Rosebel ») préparé par Rosebel Gold Mines N.V. (« RGM »), une filiale de la Société, de concert avec WSP Global Inc. (« WSP ») et SRK Consulting (Canada) Inc. (« SRK »), conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »). Le Rapport technique de Rosebel sera déposé sur SEDAR dans les 45 jours suivant le présent communiqué de presse, et les lecteurs sont invités à lire le Rapport technique de Rosebel dans son intégralité, y compris toutes les réserves, hypothèses et exclusions relatives aux détails résumés dans le présent communiqué de presse.

PMLT de 2022 de Rosebel

Le PMLT de 2022 de Rosebel repose sur des modèles géologiques révisés qui intègrent de nouveaux résultats de forage pour les gisements Rosebel et Saramacca, tient compte des augmentations de coûts et présente des données prudentes compte tenu des autres besoins actuels en capitaux de la Société. Deux des principales priorités pour Rosebel concernent la découverture et la capacité de l'usine à traiter la roche dure. Une découverture considérable est nécessaire pour accéder au minerai profond et à plus haute teneur dans les fosses existantes, ce qui nécessitera une mise de fonds importante au cours des cinq prochaines années. La capacité de l'usine à traiter le minerai dur de Rosebel pourrait être allégée par le remplacement et l'expansion de deux concasseurs, ce qui coûterait environ 30 millions $.

Divers autres scénarios de création de valeur ont été examinés dans le cadre de la réalisation du PMLT de 2022 de Rosebel, notamment l'accélération de l'investissement dans le circuit de comminution, l'expansion de la flotte minière pour accélérer la découverture et devancer l'accès à du minerai à plus haute teneur, l'avancement des travaux visant l'augmentation du débit de l'installation de traitement et la réalisation de certaines occasions d'optimisation de la productivité et des coûts. Ces scénarios tiennent compte d'une disponibilité de capital supplémentaire et font état de l'existence d'éventuelles occasions importantes pour améliorer les facteurs économiques des opérations. En outre, Rosebel est située dans une région géologique qui est riche en or et qui pourrait donner lieu à une découverte supplémentaire moyennant des investissements accrus dans l'exploration.

Le taux d'exploitation minière des fosses Rosebel et Saramacca prévu dans le PMLT de 2022 de Rosebel est estimé à 59 millions de tonnes par an en 2022 et augmente régulièrement pour passer à 64 millions de tonnes par an jusqu'en 2026 par suite d'une période de découverture accrue. À compter de 2027, le taux d'exploitation augmentera encore pour atteindre 73 millions de tonnes par an, moyennant l'ajout d'unités de chargement et de transport supplémentaires, et commencera à décliner à partir de 2031, à mesure que les fosses seront exploitées.

L'annexe A du présent communiqué de presse décrit le PMLT de 2022 de Rosebel, y compris l'exploitation minière, le taux de découverture, l'usinage, les teneurs traitées et les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation. Le tableau ci-dessous présente un résumé des principaux paramètres d'exploitation énoncés dans le PMLT de 2022 de Rosebel sur une base à 100 % :

PMLT de 2022 de Rosebel – sur une base à 100 %*

Durée de vie de la mine	*Années*	12
Activités minières – Rosebel		
Minerai extrait	*Mt*	74
Stériles extraits	*Mt*	421
Ratio de découverture	*stériles : minerai*	5,7
Teneur du minerai	*g/t*	0,98
Activités minières – Saramacca		
Minerai extrait	*Mt*	22
Stériles extraits	*Mt*	165
Ratio de découverture	*stériles : minerai*	7,6
Teneur du minerai	*g/t*	1,76
Traitement		
Tonnes usinées	*Mt*	106
Teneur à l'usine	*g/t*	0,97
Récupération	*%*	91
Production d'or	***koz***	**3 327**
Ventes d'or	*koz*	3 274
Coûts décaissés	*$/oz*	993
CMTI	*$/oz*	1 350

∗ D'après les réserves minérales et les ressources minérales au 31 décembre 2021

Coûts en immobilisations

Les coûts en immobilisations comprennent la découverture incorporée, la mise en valeur des ressources, les autres coûts en immobilisations (notamment au titre de l'ajout et du remplacement d'équipement minier et de l'expansion du parc à résidus) et les coûts en immobilisations d'expansion (notamment au titre de la mise à niveau du concasseur et de l'achèvement de la mise en valeur de Saramacca). Les coûts en immobilisations totales requis au titre des douze derniers mois du plan minier long terme sont estimés à 1,24 milliard $, ce qui correspond à 11,70 $ par tonne usinée ou à 374 $ par once produite.

Coûts d'exploitation

Le coût moyen d'exploitation de la mine (y compris la découverture) sur la durée de vie de la mine est estimé à 2,70 $ par tonne extraite en tenant compte des coûts du diesel établis comme suit : pour 2022 à 0,71 $ par litre ; pour 2023 à 0,67 $ par litre ; pour 2024 à 2033 à 0,66 $ par litre. Le coût total moyen d'usinage (y compris l'électricité) est estimé à 10,51 $ par tonne usinée. Les consommables de l'usine ont connu des augmentations importantes, puisque l'augmentation des ratios de roche dure devrait se traduire par une augmentation de la consommation d'énergie et de l'utilisation de corps broyants, tandis que l'ajout de saprolite et de latérite de Saramacca à l'usine a fait augmenter la consommation de cyanure et de chaux. Le coût moyen des frais généraux et administratifs est estimé à 4,37 $ par tonne usinée et tient compte d'une dépense annuelle moyenne de 38 millions $.

Réserves minérales

L'estimation actualisée des réserves minérales de Rosebel et de Saramacca (sur une base à 100 % et selon un prix de l'or par once de 1 300 $) est établie à 109 millions de tonnes composées de réserves prouvées et probables ainsi que d'empilements existants à une teneur moyenne de 1,1 g Au/t correspondant à 3,8 millions d'onces d'or contenu au 31 décembre 2021, soit une baisse de 20 % des onces contenues par rapport à la mise à jour précédente (*voir le communiqué de presse de la Société daté du 17 février 2021*)..

Rosebel et Saramacca **Estimation des réserves minérales** **Au 31 décembre 2021**	**Tonnes** (milliers)	**Teneur** (g/t)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**Onces contenues attribuables** (milliers)
Rosebel				
Prouvées et probables	77 135	1,0	2 427	2 306
Empilements	9 667	0,5	168	160
Saramacca				
Prouvées et probables	21 863	1,7	1 225	814
Empilements	499	0,5	8	6
Total des ressources prouvées et probables, *y compris les empilements*	109 164	1,1	3 829	3 286

Notes :

- D'après les définitions de l'ICM (2014) pour les réserves minérales.
- Les onces attribuables sont établies à 95 % pour Rosebel et à 66,5 % pour Saramacca. Les réserves minérales tiennent compte du matériel issu de Rosebel et de la concession Saramacca.
- Les réserves minérales ont été estimées en supposant des méthodes d'exploitation à ciel ouvert et en utilisant un prix moyen de l'or à long terme de 1 300 $ l'once.
- Les réserves minérales sont estimées selon des teneurs de coupure se situant entre 0,23 et 0,67 g Au/t, selon le de matériel et la fosse.
- Les réserves minérales tiennent compte d'une dilution se situant entre 3 % et 21 % et à une teneur se situant entre 0,1 g Au/t et 0,29 g Au/t.
- Les réserves minérales tiennent compte d'un taux de récupération se situant entre 94 % et 99 %, selon la zone.
- La récupération moyenne pondérée pour le procédé CEL est estimée à 89,2 %.
- Les réserves prouvées et probables sont comprises dans les ressources mesurées et indiquées.
- Les chiffres étant arrondis, ils pourraient ne pas correspondre au total indiqué.
- Les teneurs de minerai attribuables et présentées sur une base à 100 % correspondent à des teneurs traitées et n'ont pas été diminuées en fonction des conventions visant la participation ou les redevances.

Ressources minérales

L'estimation actualisée des ressources minérales de Rosebel et de Saramacca (sur une base à 100 % et tenant compte d'un prix de l'or par once de 1 500 $ et des réserves minérales) comprend les ressources mesurées et indiquées globales de 174 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,1 g Au/t correspondant à 6,3 millions d'onces d'or contenu au 31 décembre 2021, soit une diminution de 34 % par rapport à la mise à jour précédente (*voir le communiqué de presse de la Société daté du 17 février 2021*).

Rosebel et Saramacca **Ressources minérales (y compris les réserves minérales)** **Au 31 décembre 2021**	**Tonnes** (milliers)	**Teneur** (g/t)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**Onces contenues attribuables** (milliers)
Rosebel				
Mesurées	10 736	0,6	223	212
Indiquées	139 813	1,0	4 567	4 339
Présumées	16 051	0,9	455	432
Saramacca				
Mesurées	499	0,5	8	6
Indiquées	22 667	2,1	1 507	1 002
Présumées	5 966	1,2	233	155
Total mesurées et indiquées	173 715	1,1	6 305	5 558
Total ress. présumées	22 017	1,0	687	587

Notes :

- D'après les définitions de l'ICM (2014) pour les ressources minérales.
- Les onces attribuables sont établies à 95 % pour Rosebel (exception faite de Saramacca) et à 66,5 % pour Saramacca.
- Les ressources minérales sont estimées en fonction des teneurs de coupure se situant entre 0,18 et 0,54 g Au/t, selon le type de matériel et la fosse. Les ressources minérales sont estimées en utilisant un prix de l'or moyen à long terme de 1 500 $ US l'once.
- Les ressources minérales sont délimitées dans des enveloppes de fosse Whittle optimisée en fonction de paramètres économiques conformes à ceux utilisés pour l'estimation des ressources minérales dans le Rapport technique de Rosebel.

- Une largeur minimale d'extraction de 5 m a été utilisée pour 2021.
- La densité apparente est estimée par krigeage ordinaire selon le type d'altération, exception faite de PC - RB - MA, qui correspond à une valeur moyenne reposant sur les données de gravité spécifique.
- Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.
- Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.
- Les chiffres étant arrondis, ils pourraient ne pas correspondre au total indiqué.

Réserves et ressources minérales – 2021 contre 2020

RÉSERVES MINÉRALES – COMPARATIF								
	2020			**2021**			**Δ**	
	Tonnes (milliers)	**Teneur** (g/t)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**Tonnes** (milliers)	**Teneur** (g/t)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**%**
Prouvées	11 479	0,7	264	1 161	1,4	51	-213	-80 %
Probables	111 657	1,2	4 282	97 837	1,1	3 601	-681	-15 %
Empilements	14 502	0,5	251	10 166	0,5	177	-74	-29 %
Total des réserves prouvées et probables, y compris les empilements	**137 638**	**1,1**	**4 797**	**109 164**	**1,1**	**3 829**	**-968**	**-20 %**

La majorité de la diminution de l'estimation des réserves minérales provient essentiellement des fosses de Rosebel qui intègrent la mise à jour du modèle géologique, du nouveau modèle des coûts, des hypothèses liées à l'optimisation des fosses et de l'épuisement attribuable à la production en 2021 qui ont été contrebalancés par la hausse du prix de l'or à long terme de 1 200 $ à 1 300 $ l'once.

RESSOURCES MINÉRALES – COMPARATIF								
	2020			**2021**			**Δ**	
	Tonnes (milliers)	**Teneur** (g/t)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**Tonnes** (milliers)	**Teneur** (g/t)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**Onces contenues (100 %)** (milliers)	**%**
Empilements	14 502	0,5	251	10 166	0,5	177	-74	-29 %
Mesurées	17 103	0,7	385	1 069	1,6	55	-330	-86 %
Indiquées	267 897	1,0	8 941	162 481	1,2	6 074	-2 867	-32 %
Total des ressources mesurées et indiquées	**299 503**	**1,0**	**9 578**	**173 716**	**1,1**	**6 305**	**-3 273**	**-34 %**
Total ress. présumées	73 968	0,9	2 025	22 017	1,0	687	-1 338	-66 %

L'estimation des ressources mesurées et indiquées pour les gisements de Rosebel et Saramacca a diminué respectivement de 3,1 millions d'onces et 160 000 onces de la fin 2020 à la fin 2021. La diminution des ressources minérales à Rosebel découle de ce qui suit : l'épuisement attribuable à la production de 2021 ; une méthodologie d'optimisation révisée intégrant la répartition des coûts fixes (par rapport à la comptabilité analytique dynamique utilisée précédemment) ; des modifications du modèle de coûts qui se sont traduites par une augmentation des coûts d'exploitation minière, des coûts de traitement, ainsi que des frais généraux et administratifs ; un modèle de blocs des ressources actualisé intégrant les résultats des programmes de forage de définition et de conversion achevés en 2021 et appliquant une méthode d'interpolation de modèles de blocs différente (krigeage ordinaire au lieu du conditionnement uniforme).

Le résultat net s'est traduit par la réduction de la taille et de la profondeur des enveloppes des ressources et des réserves, notamment à Royal Hill et à Pay Caro, et l'exclusion de certaines zones de minerai des enveloppes de fosse (à 1 500 $/oz), qui pourraient être réintégrées au plan de mine dans des conditions financières et selon des hypothèses des prix des marchandises différentes.

Perte de valeur

Conformément aux IFRS, la Société a réexaminé la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie de Rosebel et, sur la base d'une analyse préliminaire, elle estime qu'une éventuelle perte de valeur hors trésorerie devra être enregistrée dans ses résultats financiers de fin d'année.

PERSONNES QUALIFIÉES

Contrôle de qualité du rapport technique de Rosebel

Le rapport technique de Rosebel est préparé par des représentants d'IAMGOLD, de WSP et de SRK, qui sont chacun une « personne qualifiée » (PQ), conformément au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101. Les personnes qualifiées de WSP et de SRK sont indépendantes d'IAMGOLD. Elles ont revu et approuvé les informations du présent communiqué de presse qui ont été tirées de leurs sections respectives des divulgations et qui seront incluses dans le rapport technique de Rosebel. Le titre professionnel et les secteurs de responsabilité de chaque personne qualifiée ayant pris part à la préparation du rapport technique de Rosebel sont présentés ci-dessous.

Personnes qualifiées de WSP

- Bruno Perron, durant l'évaluation : ingénieur principal WSP Canada
  2010, rue Powell, Jonquière (Québec), Canada, G7S 2Z3
- Maintenant géologue en chef, Services techniques de la mine – Rosebel Gold Mines
  District de Brokopondo
  President da Costalaan 2, P.O. Box 2973, Paramaribo, Suriname[5]
- Ian Crundwell, géologue principal WSP Canada Inc.
  2300 Yonge Street, Toronto (Ontario), Canada, M4P 1E4

Personnes qualifiées de SRK

- Oy Leuangthong, PhD, ingénieure, consultante principale (géostatistique)
  SRK Consulting (Canada) Inc. Suite 1500 – 155 University Avenue, Toronto (Ontario), Canada, M5H 3B7
- Aleksandr Mitrofanov, géologue, anciennement consultant principal (géostatistique) auprès du cabinet SRK Consulting (Canada) Inc. Suite 1500 – 155 University Avenue, Toronto (Ontario), Canada, M5H 3B7

Personnes qualifiées d'IAMGOLD

- Alain Mouton, géo., directeur, Services techniques de la mine – Rosebel Gold Mines
  District de Brokopondo
  President da Costalaan 2, P.O. Box 2973, Paramaribo, Suriname
- Caroline Laplante, géo., M.Sc., directrice, Exploration, Pays
  Rosebel Gold Mines
  District de Brokopondo
  President da Costalaan 2, P.O. Box 2973, Paramaribo, Suriname
- Gilles Ferlatte, ing., vice-président, Exploitations internationales – IAMGOLD Corporation
  1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 750
  Longueuil (Québec), Canada, J4K 5G4
- Martin Perron, ing., directeur, géologie Innovexplo Inc.
  725, boul. Lebourgneuf, bureau 317, Québec (Québec), Canada, G2J 0C4, anciennement directeur, Services techniques, Ressources, IAMGOLD Corporation, 1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 750 Longueuil (Québec), Canada, J4K 5G4 (nov. 2020 à oct. 2021)
- Michel Dromacque, CENG MIMMMM., ingénieur principal, Planification à long terme – Rosebel Gold Mines
  District de Brokopondo
  President da Costalaan 2, P.O. Box 2973, Paramaribo, Suriname
- Stéphane Rivard, ing., directeur principal, Services techniques – IAMGOLD Corporation
  1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 750
  Longueuil (Québec), Canada, J4K 5G4

Notes concernant le contrôle de qualité

Les personnes qualifiées qui ont revu et approuvé les renseignements contenus dans le présent communiqué sont : (i) L-B Denoncourt, ing., directeur de projet, Côté Gold d'IAMGOLD en ce qui concerne les activités du projet Côté Gold, (ii) Craig MacDougall, géologue, premier vice-président, Croissance, pour IAMGOLD en ce qui a trait au sommaire des

ressources minérales de Gosselin et des résultats d'exploration s'y rattachant, (iii) Gilles Ferlatte, ing., vice-président, Exploitations internationales en ce qui concerne la mise à jour sur Rosebel, (iv) Alain Mouton, géo., directeur, Services techniques de la mine Rosebel en ce qui concerne la mise à jour sur Rosebel.

[1] Présentation de certaines mesures financière hors PCGR, y compris les **coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus (« CMTI »)**, et les **coûts en immobilisations de maintien et d'expansion** dans le présent communiqué de presse. Se reporter aux « mesures financières hors PCGR » ci-dessous.

[2] Hormis l'incidence d'ajustements potentiels de la valeur de réalisation nette (VRN) hors trésorerie aux empilements.

[3] **Coûts décaissés** et **coût des ventes** prévus en 2022 entre 1 100 $ et 1 150 par once.

[4] Non audités.

[5] Bruno Perron travaillait pour WSP Canada pendant l'évaluation, mais il travaille maintenant pour Rosebel Gold Mines ; il ne peut donc pas être considéré comme une personne qualifiée indépendante.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est une société de rang intermédiaire qui exerce des activités dans trois régions : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest. La Société développe dans ces régions des districts d'exploitation minière à fort potentiel qui regroupent des mines en exploitation et des projets de développement et de construction, de mise en valeur et d'exploration. Les mines en exploitation de la Société comprennent la mine Essakane, au Burkina Faso, la mine Rosebel (y compris Saramacca), au Suriname, et la mine Westwood, au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de construction Côté Gold, au Canada, le projet de mise en valeur Boto, au Sénégal, ainsi que les projets d'exploration primaire et à proximité des mines, qui sont situés dans divers pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest.

IAMGOLD emploie environ 5 000 personnes. La Société est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD (www.iamgold.com) sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personnes-ressources IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Philip Rabenok, directeur, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-5783 | Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999

info@iamgold.com

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société, et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, y compris les déclarations relatives aux perspectives et(ou) à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la

direction et les plans au sujet de l'avenir. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « chercher à », « potentiel », « budget », « calendrier », « prévisions », « perspectives », « cible », « classe mondiale », « de haut niveau », « suspension », « rendement supérieur », « rendement supérieur à ses actionnaires », « couverture », « sur la bonne voie », « stratégie » et « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent les énoncés relatifs à ce qui suit : les prévisions de la Société concernant la production sur ses sites miniers en exploitation, y compris le calendrier et les montants estimés ; le total des coûts décaissés ; les coûts de maintien tout inclus ; l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales ; la réalisation des estimations des réserves minérales et des ressources minérales ; l'intention de la Société de déposer le rapport technique de Rosebel ; l'intention de la Société d'entamer des processus d'examen stratégique visant Rosebel, Westwood et certains autres de ses biens détenus directement ou indirectement ; les coûts de production estimés ;; les charges d'amortissement estimées ; les coûts en immobilisations prévus ; les perspectives d'exploitation ; l'état d'avancement de la mise en valeur de Côté Gold, y compris l'état d'avancement des dépenses liées au projet et des processus contractuels, et le moment du commencement de la production commerciale à Côté Gold ; les plans et les attentes de la Société en ce qui concerne la gestion des liquidités; le cours futur de l'or et d'autres matières premières ; les délais d'obtention des permis ; les taux de change et les fluctuations des devises ; les besoins en capitaux supplémentaires ; les décisions de la Société quant à l'allocation du capital de la Société. La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Ces risques, incertitudes, éventualités et autres facteurs comprennent ce qui suit : les stratégies commerciales de la Société et sa capacité à les mettre en œuvre ; la situation et les résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les changements dans les cours mondiaux de l'or ou d'autres matières premières (comme le diesel et l'électricité) ; les répercussions de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre qui perdurent ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs ; les intrants clés pour la Société et les chaînes d'approvisionnement mondiales ; les mesures gouvernementales prises en réponse à la COVID-19, y compris les nouveaux variants de la COVID-19, et toute aggravation de ceux-ci ; les développements juridiques, législatifs, politiques ou économiques et l'évolution de litiges dans les territoires où la Société exerce ses activités ; la volatilité des titres de la Société ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; les litiges relatifs aux titres de propriété ; la participation à la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; le manque de disponibilité d'une assurance couvrant tous les risques associés aux activités de la Société ; les conditions géologiques inattendues ; la dilution que les actionnaires pourraient subir ; les engagements potentiels d'activistes ; la concurrence croissante et la consolidation dans le secteur minier ; les changements dans les lois fiscales, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, au développement ou à l'exploitation des opérations de la Société ; l'incapacité d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre d'un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité des capitaux nécessaires et les répercussions sur les niveaux de liquidité de la Société ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à respecter les clauses restrictives de ses facilités de crédit et autres titres de créance ; les variations des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en matière d'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de maîtrise des coûts ; la capacité à mettre en œuvre les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des opérations de la Société ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des opérations de la Société et l'incapacité des entrepreneurs à s'acquitter de leurs tâches comme prévu ; les risques découlant de la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; le fait que les réserves et les ressources, les récupérations métallurgiques attendues, les coûts en immobilisations et d'exploitation sont des estimations qui peuvent nécessiter une révision ; la présence de contenus défavorables dans les gisements de minerai, y compris l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie des mines ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; les risques de sûreté, y compris les troubles civils, la guerre ou le terrorisme ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables, comme des événements météorologiques ou sismiques extrêmes ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; l'attraction et la rétention de personnel clé et d'autres personnes qualifiées ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la disponibilité d'entrepreneurs qualifiés et la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les opérations et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; et les risques inhérents à l'industrie minière en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. Rien ne saurait garantir que ces énoncés s'avéreront exacts, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

Le présent communiqué de presse présente des mesures financières hors PCGR, y compris des coûts décaissés (« CC ») par once vendue et des CMTI par once vendue, des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion, le prix moyen réalisé de l'or et les liquidités disponibles. La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier hors PCGR pour évaluer le rendement de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur instruments dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection, d'exploration et d'évaluation. Les CMTI comprennent les coûts des ventes, déduction faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par le nombre d'onces d'or attribuables à la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les CC et les CMTI par once vendue. La Société croit que l'utilisation des mesures des CC et des CMTI par once vendue répond mieux aux besoins des analystes, des investisseurs et des autres parties prenantes de la Société pour évaluer son rendement opérationnel et sa capacité à générer un flux de trésorerie disponible.

La Société présente ses coûts en immobilisations de maintien dans ses coûts de maintien tout inclus afin de tenir compte du capital lié à la production et à la vente d'or à même les activités minières. Les distinctions entre les coûts en immobilisation de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion sont constitués des coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et des coûts en immobilisations liés à des projets majeurs ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR assure une transparence aux fins des investisseurs concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités en cours dans ses mines par rapport aux coûts en immobilisations globaux.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS CONCERNANT LA DIVULGATION D'ESTIMATIONS DE RÉSERVES MINÉRALES ET DE RESSOURCES MINÉRALES

Les estimations des ressources minérales et des réserves minérales contenues dans le présent communiqué de presse ont été préparées conformément au Règlement 43-101. Ces normes sont semblables à celles énoncées dans le guide appelé *Industry Guide No. 7* (le « guide ») de la SEC, selon l'interprétation du personnel de la SEC. Toutefois, les définitions du Règlement 43-101 diffèrent à certains égards de celles du guide. Par conséquent, les renseignements sur les ressources minérales et les réserves minérales contenus dans le présent communiqué de presse peuvent ne pas être comparables à des renseignements similaires qui ont été divulgués par des sociétés américaines. Aux termes du guide, une minéralisation ne peut être classée comme « réserve » que s'il a été déterminé que la minéralisation pourrait être produite ou extraite de manière économique et légale au moment où la détermination de la réserve est faite.

Par suite de l'adoption de modifications aux règles de divulgation de la SEC (les « règles de modernisation de la SEC »), qui alignent plus étroitement ses exigences et politiques de divulgation pour les propriétés minières sur les pratiques et normes des autorités de réglementation actuelles globales et celles de l'industrie, y compris le Règlement 43-101, et qui sont entrées en vigueur le 25 février 2019, la SEC reconnaît désormais les estimations des « ressources minérales mesurées », des « ressources minérales indiquées » et des « ressources minérales présumées ». En outre, la SEC a modifié les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » dans ses règles modifiées, qui sont désormais essentiellement semblables aux règles énoncées dans le Règlement 43-101. Les émetteurs doivent commencer à se conformer à ces règles de modernisation de la SEC au cours de leur premier exercice commençant le 1er janvier 2021 ou après, bien que les émetteurs canadiens qui déclarent leurs activités aux États-Unis en utilisant le système d'information appelé Multijurisdictional Disclosure System (« MJDS ») puissent toujours utiliser le Règlement 43-101 plutôt que les règles de modernisation de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration d'enregistrement et de rapport annuel du MJDS de la SEC.

Les investisseurs américains sont prévenus que, bien que la SEC reconnaisse désormais les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » et les « ressources minérales présumées » aux termes des règles de modernisation de la SEC, ils ne doivent pas supposer qu'une partie ou la totalité des gisements minéraux de ces catégories seront un jour converties en une catégorie supérieure de ressources minérales ou en réserves minérales. Ces termes comportent une grande part d'incertitude quant à leur faisabilité économique et juridique. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent constituer la base des études de faisabilité ou de préfaisabilité, sauf dans des circonstances limitées.

Les investisseurs sont avertis de ne pas supposer que les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » ou les « ressources minérales présumées » que la Société déclare dans le présent communiqué de presse sont ou seront économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et à leur faisabilité économique et juridique. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure.

Les données sur les réserves et ressources minérales présentées dans le présent communiqué sont des estimations, et rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront atteints ou que le niveau de récupération indiqué sera réalisé.

Annexe A : Plan minier long terme de Rosebel de 2022

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Exploitation minière													
Total Rosebel													
Minerai extrait	*Tonnes*	5 134 645	6 970 124	4 007 922	6 299 116	6 968 123	7 720 886	5 178 026	4 949 999	7 972 774	10 269 202	6 862 188	1 676 824
Teneur Au	*g/t*	0,89	0,95	0,82	0,98	1,04	0,97	1,1	1	0,9	0,95	1,15	1,21
Stériles extraits	*Tonnes*	37 846 691	34 644 332	43 882 074	34 077 867	31 397 005	39 507 114	42 848 126	49 649 546	51 659 593	38 114 347	15 500 780	2 255 956
Total extrait	*Tonnes*	42 981 337	41 614 457	47 889 996	40 376 983	38 365 129	47 228 000	48 026 153	54 599 545	59 632 367	48 383 549	22 362 968	3 932 781
Découverture	*stériles : minerai*	7,4	5	10,9	5,4	4,5	5,1	8,3	10	6,5	3,7	2,3	1,3
Saramacca													
Minerai extrait	*Tonnes*	2 225 565	1 722 999	1 857 518	2 999 386	2 437 152	2 049 072	2 891 851	2 449 538	2 118 016	723 436	173 321	-
Teneur Au	*g/t*	1,31	1,45	1,95	1,68	1,7	1,65	1,78	1,76	1,99	3,08	3,52	-
Stériles extraits	*Tonnes*	13 864 503	18 351 756	14 317 210	21 000 637	21 562 853	24 477 529	22 109 472	17 166 176	9 327 224	2 930 938	306 413	-
Total extrait	*Tonnes*	16 090 069	20 074 755	16 174 728	24 000 023	24 000 004	26 526 600	25 001 323	19 615 714	11 445 240	3 654 374	479 734	-
Découverture	*stériles : minerai*	6,2	10,7	7,7	7	8,8	11,9	7,6	7	4,4	4,1	1,8	-
Total													
Minerai extrait	*Tonnes*	7 360 211	8 693 123	5 865 440	9 298 501	9 405 275	9 769 957	8 069 877	7 399 537	10 090 790	10 992 638	7 035 509	1 676 824
Teneur Au	*g/t*	1,02	1,05	1,18	1,21	1,21	1,11	1,34	1,25	1,13	1,09	1,2	1,21
Stériles extraits	*Tonnes*	51 711 195	52 996 089	58 199 284	55 078 504	52 959 858	63 984 643	64 957 598	66 815 722	60 986 817	41 045 285	15 807 193	2 255 956
Total extrait	*Tonnes*	59 071 405	61 689 212	64 064 724	64 377 005	62 365 133	73 754 600	73 027 475	74 215 259	71 077 607	52 037 923	22 842 702	3 932 781
Découverture	*stériles : minerai*	7	6,1	9,9	5,9	5,6	6,5	8	9	6	3,7	2,2	1,3
Traitement													
Minerai extrait	*Tonnes*	7 876 524	7 795 067	10 211 497	8 855 268	9 142 534	9 929 394	8 941 422	9 563 013	9 568 620	8 403 014	7 995 563	7 641 929
Teneur traitée	*g/t*	0,97	1,09	0,92	1,24	1,21	1,11	1,25	1,12	1,17	1,25	1,13	0,64
Récupération	*%*	91 %	92 %	89 %	88 %	88 %	88 %	85 %	85 %	87 %	90 %	91 %	88 %
Production aurifère	*Onces*	222 900	252 138	269 527	312 365	312 365	312 005	303 049	294 264	312 365	304 626	263 568	167 727
Coûts													
Extraction (incluant les frais de découverture capitalisés)	*$/t*	2,82 $	2,78 $	2,70 $	2,67 $	2,79 $	2,41 $	2,44 $	2,40 $	2,52 $	2,88 $	3,49 $	10,12 $
Usinage	*$/t*	12,24 $	11,81 $	9,44 $	10,70 $	10,37 $	9,54 $	10,44 $	9,90 $	9,76 $	10,70 $	11,11 $	10,96 $
Frais généraux et administratifs	*$/t*	5,58 $	4,99 $	3,79 $	4,37 $	4,25 $	3,91 $	4,34 $	4,06 $	4,05 $	4,62 $	4,86 $	4,05 $
Total/t (traité)	*$/t*	33,40 $	32,44 $	24,76 $	30,72 $	32,64 $	28,72 $	28,89 $	27,45 $	30,65 $	34,62 $	28,41 $	21,54 $
Total	*M$*	263,10 $	252,80 $	252,80 $	272,10 $	298,40 $	285,10 $	258,30 $	262,50 $	293,30 $	290,90 $	227,10 $	174,20 $
Coûts décaissés	*$/oz*	1 270 $	987 $	1 079 $	914 $	972 $	929 $	887 $	1 018 $	927 $	910 $	908 $	1 332 $
CMTI	*$/oz*	1 862 $	1 406 $	1 570 $	1 317 $	1 297 $	1 299 $	1 401 $	1 547 $	1 275 $	1 069 $	965 $	1 378 $
Coûts en immobilisations													
De maintien (sauf découverture)	*millier $*	71 311 $	59 293 $	59 822 $	58 318 $	65 091 $	64 617 $	64 689 $	53 272 $	44 705 $	25 002 $	8 067 $	4 771 $
De maintien (frais de découverture incorporés)	*milliers $*	46 918 $	42 659 $	54 220 $	48 208 $	20 722 $	35 654 $	63 989 $	73 923 $	43 187 $	11 898 $	1 015 $	-
Mise en valeur	*000 $*	53 800 $	63 525 $	37 937 $	16 907 $	18 615 $	17 861 $	14 085 $	-	-	-	-	-

Note : Les chiffres pourraient ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement.